

Le Président du Conseil départemental

Le Préfet des Hauts-de-Seine

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 3221-7,
- Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L. 241-5 et suivants et R. 241-24 et suivants,
- Vu la délibération du Conseil général des Hauts-de-Seine du 16 décembre 2005 faisant suite au rapport n° 05-433 du 2 décembre 2005 relative à la création de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH),
- Vu la convention constitutive du groupement d'intérêt public MDPH signée le 30 décembre 2005 et modifiée par avenant signé le 25 mai 2012,
- Vu les arrêtés conjoints du Président du Conseil Départemental et du Préfet des Hauts-de-Seine du 19 juin 2019 et du 9 décembre 2020 portant désignation des membres de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées des Hauts-de-Seine,

A R R E T E N T

ARTICLE 1 :

Sont nommés membres de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées de la Maison départementale des Hauts-de-Seine ::

1) Quatre représentants du Département

- **Madame Véronique BERGEROL, Conseillère départementale déléguée aux personnes handicapées, titulaire**
Madame Marie-Laure Godin, Vice-présidente en charge des relations et coopérations internationales, des affaires européennes, suppléante
- **Madame Alexandra FOURCADE, Conseillère départementale déléguée aux seniors, autonomie et santé, titulaire**
Madame Rita DEMBLON-POLLET, Conseillère départementale déléguée à la famille, suppléante
- **Madame Alice LE MOAL, Conseillère départementale déléguée à l'aide sociale à l'enfance, titulaire**
Madame Marie-Noëlle CHAROY, Conseillère départementale, suppléante
- **Madame Armelle TILLY, Vice-présidente en charge des solidarités et affaires sociales, titulaire**
Monsieur Ludovic GUILCHER, Conseiller départemental, suppléant

2) Deux représentants des organismes d'assurance maladie et de prestations familiales

- **Madame Nicole FLAJSZAKIER, représentante de la Caisse primaire d'assurance maladie des Hauts-de-Seine, titulaire**
Le directeur général de la Caisse primaire d'assurance maladie des Hauts-de-Seine ou son représentant, suppléant
- **Monsieur Zoubir GHOUAS, représentant de la Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine, titulaire**
Madame Stéphanie POPPE, représentante de la Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine, suppléante
Madame Priscilla PIRES, représentante de la Mutualité sociale agricole d'Ile-de-France, suppléante
Monsieur Stéphane VITE, représentant de la Mutualité sociale agricole d'Ile-de-France, suppléant

3) Deux représentants des organisations syndicales

Un représentant des organisations professionnelles d'employeurs les plus représentatives

- **Monsieur Romain SOHET, représentant du MEDEF, titulaire**
Madame Marie-Pierre HURE, représentante du MEDEF, suppléante

Un représentant des organisations syndicales de salariés et de fonctionnaires les plus représentatives

- **Monsieur Frédéric MASSE, représentant de la CGT-FO, titulaire**
Madame Anne VALLERON, représentante de la CFE-CGC, suppléante
Madame Céline AUGES, représentante de la CGT-FO, suppléante

4) Un représentant des associations de parents d'élèves

- **Madame Christèle LYON GABRIEL, représentante de l'association de parents d'élèves FCPE, titulaire**
Madame Dounia MADACI, représentante de l'association de parents d'élèves FCPE, suppléante
Madame Marine LE GOFF, représentante de l'association de parents d'élèves FCPE, suppléante
Madame Isabelle MINARD-BORDE, représentante de l'association de parents d'élèves FCPE, suppléante

5) Sept représentants d'associations de personnes handicapées et de leurs familles

- **Monsieur Thierry VILLERS, représentant de l'Union nationale des familles et amis des malades mentaux (UNAFAM), titulaire**
Madame Michèle DRIOUX, représentante de l' UNAFAM, suppléante
Madame Danièle DUBOST, représentante de l' UNAFAM, suppléante
Monsieur Serge HUDE, représentant de l'UNAFAM, suppléant
- **Madame Martine DESJARDINS, représentante de l'association UNAPEI 92, titulaire**
Madame Evelyne TRZESNIOWER, représentante de l'association APEI Boucle de la Seine, suppléante
Madame Yvette MOREL, représentante de l'association Les Papillons blancs Rives de Seine, suppléante
Madame Annick N'GUYEN, représentante de l'association Quelque chose en plus, suppléante
- **Madame Constantza SEDAROS, représentante de l'association SAIS 92, titulaire**
Madame Lucie DESPLECHIN, représentante de l'association SAIS 92, suppléante
Monsieur Jean-Jacques TURKAWKA, représentant de l'association SAIS 92, suppléant
Madame Marillac FAGALDE, représentante de l'association APEI de Rueil-Malmaison Nanterre, suppléante

- **Monsieur Patrick LAILLIE, représentant de l'association Valentin Haüy, titulaire**
Madame Danièle NAEJUS, représentante de l'association Valentin Haüy, suppléante
Monsieur Jean MASSE, représentant de l'association des familles de traumatisés crâniens (AFTC), suppléant
Madame Marie-Paule MANSOUR, représentante de l'AFTC, suppléante
- **Madame Carole JEAN-LOUIS, représentante de l'association AFM-Téléthon, titulaire**
Madame Martine BRIERE, représentante de l'APAJH, suppléante
Monsieur Christophe LAMADON, représentant de l'APAJH, suppléant
Madame Emmanuelle SECLEPPE, représentante de l'association AFM-Téléthon, suppléante
- **Madame Lucile VERNOOIJ, représentante de l'association UNAPEI 92, titulaire**
Madame Corinne TRIKI, représentante de l'association Quelque chose en plus, suppléante
Madame Maria GARCIA, représentante de l'association Autistes sans frontières 92, suppléante
Madame Anne-Sophie PEYLE, représentante de l'association Autistes sans frontières 92, suppléante
- **Monsieur Christophe BOSTNAVARON, représentant de l'association HANDISPORT, titulaire**
Madame Marie DURIER, représentante de l'association APF France Handicap, suppléante
Madame Marie-Dominique PREYNAT, représentante de l'association APF France Handicap, suppléante
Madame Isabelle COSTIL, représentante de la fondation Perce-Neige, suppléante

6) Un membre du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie

- **Monsieur Franck MAILLE, membre du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie des Hauts-de-Seine, titulaire**

7) Deux représentants des organismes gestionnaires d'établissements ou de services pour les personnes handicapées

- **Madame Sylvie DEBRIL, représentante de l'association APEI de Sèvres Chaville Ville d'Avray, titulaire**
Madame Laure BARRAILLER, représentante de la fondation Perce-Neige, suppléante
Madame Céline REUSSE, représentante de l'association Le Moulin vert, suppléante
Monsieur David LEBRET, représentant de l'association Papillons blancs - Appedia, suppléant
- **Madame Corinne LE FUR, représentante de l'UNAPEI 92, titulaire**
Madame Corinne GONDEK, représentante de l'association Auxilia, suppléante
Madame Anabelle GUY, représentante de VW Care Ile-de-France, suppléante
Madame Manuèle MASSET, représentante de l'association Œuvres d'avenir, suppléante

ARTICLE 2 :

Représentent l'Etat et l'agence régionale de santé :

- **Madame la Préfète déléguée à l'égalité des chances, nommée par le Préfet des Hauts-de-Seine, en qualité de Référente inclusion et handicap, titulaire**
Madame l'Adjointe à la Préfète déléguée pour l'égalité des chances, mission ville et cohésion sociale, suppléante
- **Madame la Directrice de l'unité départementale de la direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France des Hauts-de-Seine (DRIEETS), titulaire**
Madame la Responsable du département protection et insertion des adultes à l'UD 92 de la DRIEETS, suppléante

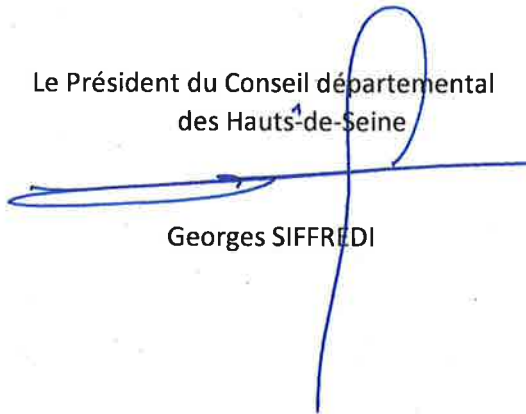
- **Madame la Directrice académique des services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine, titulaire**
Madame l'Inspectrice de l'éducation nationale chargée de l'adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés (ASH), suppléante
- **Madame la Directrice de la délégation départementale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-Seine, titulaire**
Madame la Responsable du département autonomie de la délégation départementale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-Seine, suppléante

ARTICLE 3 :

Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture des Hauts-de-Seine et Monsieur le Directeur général des services du Département des Hauts-de-Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

13 SEP. 2021

Le Président du Conseil départemental
des Hauts-de-Seine



Georges SIFFREDI

Le Préfet,
des Hauts-de-Seine



Laurent HOTTIAUX